



Sèvre et Maine

Boucle des Collines

4 jours

82 km

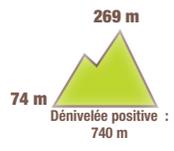
La boucle des Collines vous mènera vers le Sud du bassin versant. Des sources de la Grande Maine aux collines vendéennes, jusqu'au point culminant de la Vendée, à Saint-Michel-Mont-Mercure, le sentier s'ouvre sur des panoramas remarquables et se resserre sur les trésors naturels secrets du bocage de la « Suisse vendéenne ».

SITUATION

Les Herbiers, à 77 km au sud-est de Nantes, par la A83, A87 et D755

PARKING

Mont des Alouettes : N 46.8942, W 1.0081



Code de balisage GRP® FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

Comité

• FFRandonnée Vendée : 02 51 44 27 38, vendee@ffrandonnee.fr, https://vendee.ffrandonnee.fr.

⚠ Recommandations

- L'itinéraire traverse des terrains privés et des espaces partagés entre différents usages (culture, élevage, chasse...).
- Certaines parcelles peuvent faire l'objet de traitements.
- Soyez prudents et respectez les pratiques de chacun.

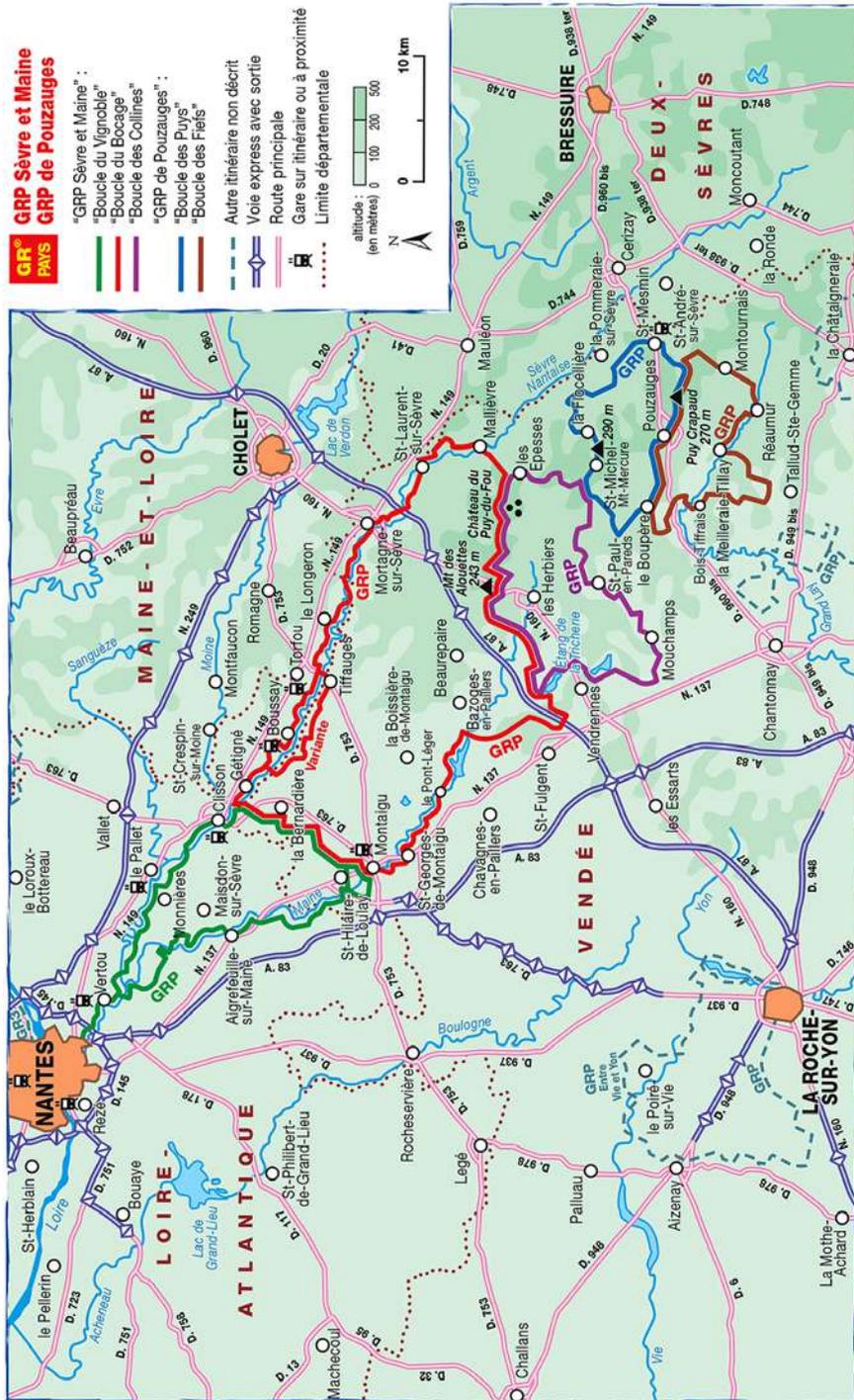


© A. Lamoureux / Vendée Expansion

Mont des Alouettes

Itinéraire conforme aux normes de qualité FFRandonnée

Découvrir le GR® de Pays Sèvre et Maine



Dernier affluent de la Loire, la Sèvre Nantaise, accompagnée de la Maine et de l'écheveau des rivières et des ruisseaux de son bassin, a tracé dans la marge Sud du massif Armoricaïn des vallons et des coteaux. Tantôt calmes, tantôt torrentiels, les flux sculptent un paysage aux humeurs variées : le vignoble nantais épouse les coteaux entre la Loire et Clisson, tandis que chemins creux, haies et bosquets confèrent au Haut-Bocage un caractère champêtre qui lui

vaut parfois le surnom de « Suisse vendéenne ». Plus au Sud, une contrée de méandres et d'étangs nous invite jusqu'aux sources de la Sèvre. Organisés en 5 boucles, d'une longueur variable de 3 à 6 jours, les GR® de Pays Sèvre et Maine et du Pays de Pouzauges vous mèneront à la rencontre de ces admirables paysages chargés d'histoire. Le long de l'eau et au fil des chemins, vous découvrirez de pittoresques villages, des cités médiévales et de vénérables châteaux.

La boucle des Collines

Aux portes de la Vendée, du sommet du Mont des Alouettes, la vue magistrale sur la vallée affiche son ambition. Sous les puissantes ailes du dernier moulin à voile en activité, le chemin naissant nous guide au travers du Pays des Herbiers. Passés Les Ésses, une ascension, lente de détours savoureux, aboutit au point culminant de la Vendée, le Mont Mercure (290 m). Au sommet du clocher de l'église qui le couronne, nous salue depuis plus d'un siècle un archange Saint-Michel terrassant un dragon, tout étincelant de feuilles d'or. Le chemin sillonne ensuite la

mosaïque des champs et des pâturages, dont le camaïeu vert et brun souligne la diversité des cultures. Protégée par les chênes, les noisetiers et les fusains qui composent les haies bocagères, le paysage se déroule, animé ici ou là d'un village ou d'une ferme. Dans une campagne verdoyante, aux charmes simples et authentiques, constellée d'étangs et de bois accueillants, les loisirs se sont fait une place appréciable et offrent aux enfants et aux promeneurs un moment de délasserment bien mérité.

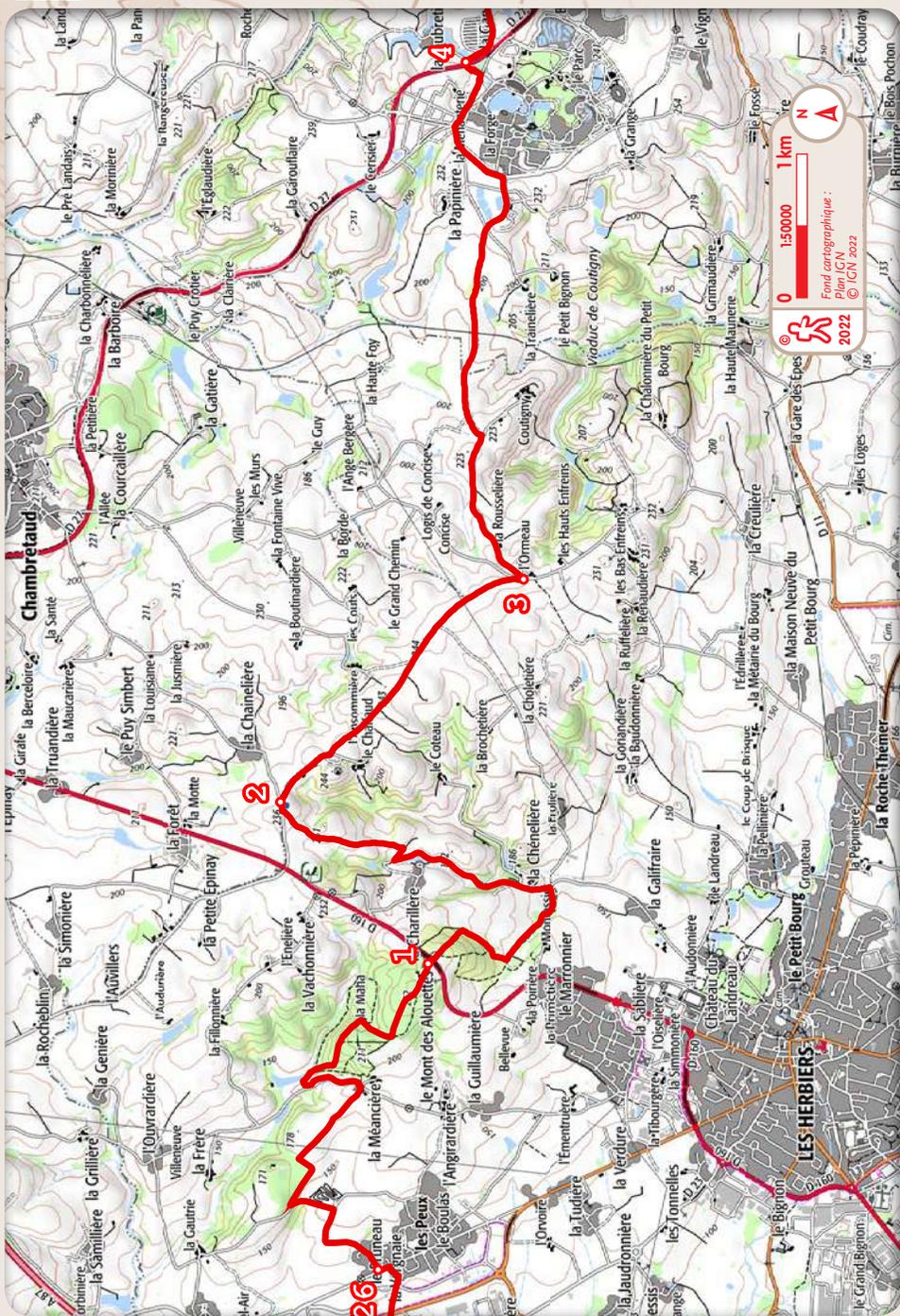


Etang de l'Aujardière, Les Epesses

VIRAGE NUMÉRIQUE

Vous souhaitez conserver vos Randofiches® avec vous, en toutes circonstances ? Elles sont également accessibles en format numérique, en téléchargement (fichier PDF). Rendez-vous sur le site de l'EPTB Sèvre nantaise.





Des Herbiers (Mont des Alouettes) aux Epesses

13,5 km 3 h 25

Aux Herbiers >

- Du parking du mont des Alouettes, traverser la D160 > **Prudence : circulation importante**. Passer à droite de la chapelle. Prendre en face le sentier en pente douce au début. Plus bas, prendre le chemin à gauche et plus loin encore à gauche. Emprunter la passerelle sur un ru. À la route, prendre à gauche en direction de la Chénélière. Au village, laisser la route et suivre le sentier en face. Après les étangs, tourner à droite puis à gauche. Longer le golf.
- Au château d'eau en forme de moulin, prendre la route la plus à droite. À la fourche avant le Chafaud, continuer par le large chemin à gauche sur 2 km. > **Très beaux points de vue sur les Herbiers et Chambretaud.**
- Au croisement de l'Ormeau, emprunter à gauche la route de Coutigny sur plus d'1 km. Au croisement, avant Coutigny, prendre le chemin à gauche en direction du Puy du Fou. Passer au-dessus de la voie ferrée > **train touristique.** Couper la route et prendre le chemin en face. Passer entre les parkings et suivre à gauche la route qui longe l'enceinte du parc > **Prudence : circulation importante**. À l'entrée principale, emprunter le sentier à droite de la route et longer le parc. Passer à gauche sous la D27.

GÉOGRAPHIE

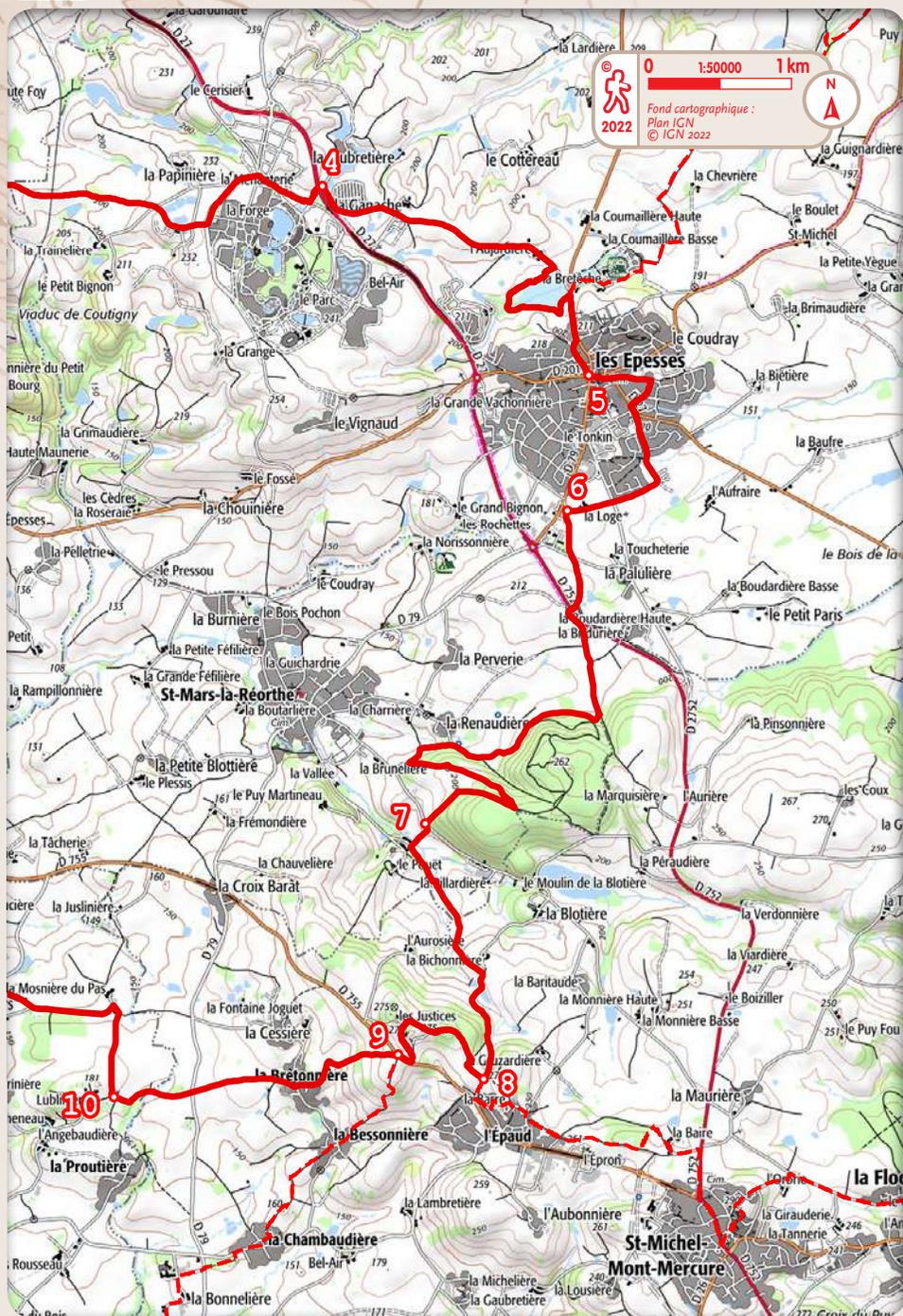
LE BASSIN VERSANT DE LA SÈVRE NANTAISE

En dépassant Les Épesses, vous avez franchi les limites du bassin versant de la Sèvre Nantaise. La limite est invisible mais si vous étiez une goutte d'eau, vous couleriez désormais non plus vers la Sèvre, mais dans une autre direction, vers la vallée du Lay.

L'exutoire, c'est-à-dire le point le plus bas, du bassin versant de la Sèvre Nantaise se trouve au niveau de Pont Rousseau à Nantes. Cela signifie que l'ensemble des eaux de ce territoire, y compris celles issues des précipitations, coulent vers ce point précis. Le bassin versant de la Sèvre Nantaise s'étend sur 2 350 km² et couvre 123 communes, en totalité ou en partie. Il fait partie du bassin versant de la Loire,

qui compte 117 800 km² entre les sources de la Loire, au Mont Gerbier de Jonc, et l'océan.





- 4** Longer à droite, puis à gauche l'aire de camping-car. Traverser la route de la Ganache, puis passer l'Aujardière. Contourner par le sentier à droite l'étang de l'Aujardière (Espace Naturel Sensible). Traverser la D752 et prendre à droite le chemin qui longe la route.

> Séparation de la boucle du Bocage du GR® de Pays Sèvre et Maine

Traverser à nouveau la D752 pour emprunter la rue du Bocage, puis à gauche la rue du Pavé.

Des Epesses à Saint-Michel-Mont-Mercure (L'Epaud)

9 km

2 h 15

Aux Epesses > 🏠 🚶 🛒 🍷 🍷

- 5** Tourner à gauche sur la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et passer entre l'église et la chapelle Saint-Jean. Poursuivre par la rue du Passage Girou. Après le cimetière, emprunter un chemin à droite. Prendre à gauche la D27, puis à droite la rue Jeanne d'Arc. Après la déchetterie, couper la D2752 et continuer en face sur 300 m.

- 6** Prendre le chemin à gauche. Couper la route. Plus loin, passer sous la déviation des Epesses et prendre aussitôt le sentier à gauche. Contourner à droite en lisière le bois des Jarries (propriété du Département). À la source de captage, laisser à droite la Renaudière. Prendre le chemin creux à gauche. Monter à gauche le parcours santé. Passer à droite du réservoir. 200 m plus loin, descendre le sentier à droite.

- 7** En sortie de bois, suivre la route à gauche sur 50 m et descendre le chemin à droite. Après le ruisseau, tourner à gauche et continuer sur un sentier encaissé entre deux haies ([👁️ > à l'Est, château de la Blotière]). Près de la ferme de la Bichonnière en haut du vallon, descendre à droite, passer entre deux étangs et obliquer à gauche à l'orée du bois des Justices. Laisser un chemin à droite pour s'engager plus loin dans un autre petit bois. Monter et rejoindre la crête.

> Jonction avec la boucle des Puys du GR® de Pays de Pouzauges

De Saint-Michel-Mont-Mercure (L'Epaud) à Saint-Paul-en-Pareds

12,5 km

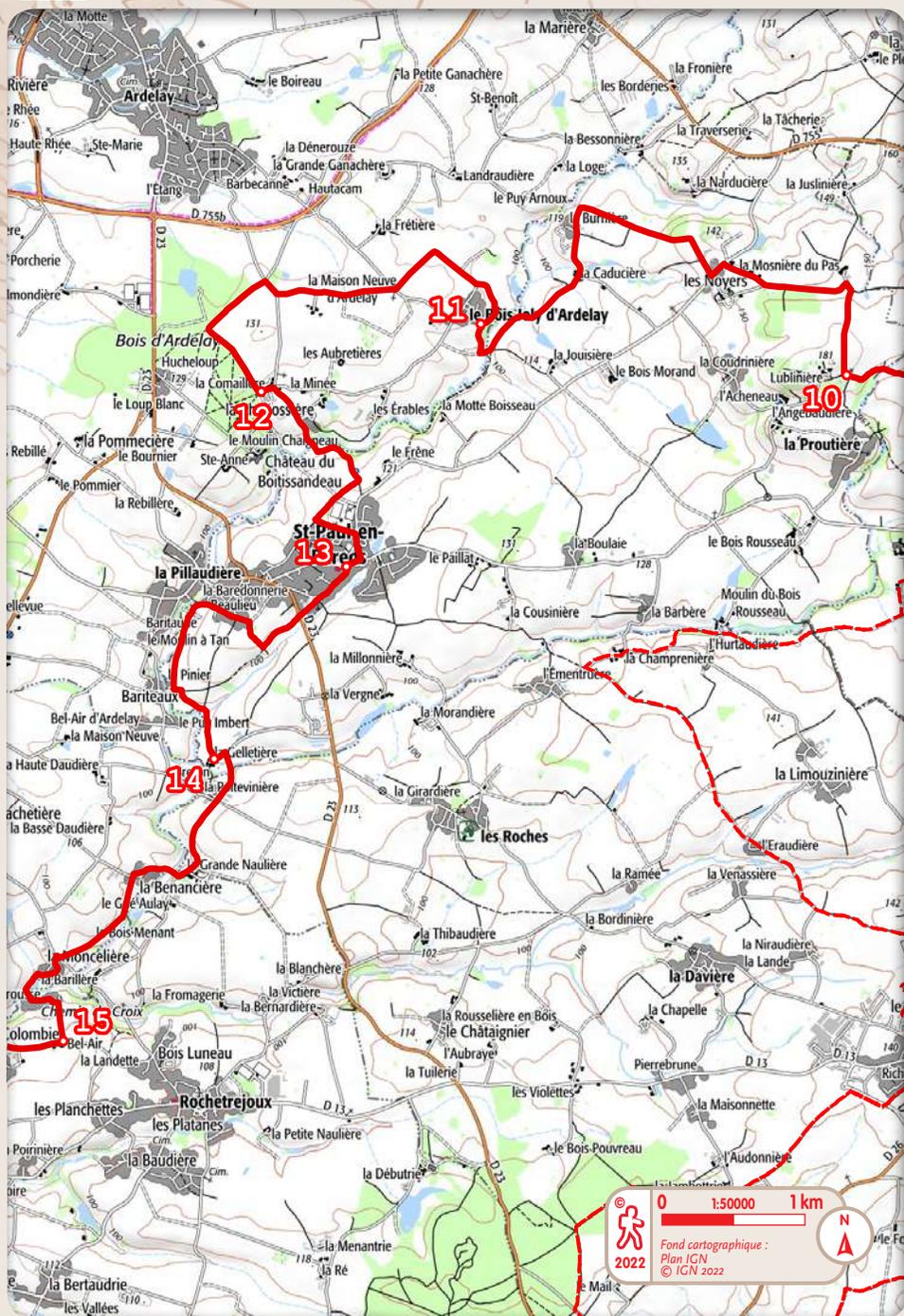
3 h 10

À Saint-Michel-Mont-Mercure > 🚶 🍷 🍷

- 8** Prendre le chemin à droite qui monte jusqu'au moulin des Justices. Contourner ce dernier (privé !) par la droite pour descendre immédiatement à gauche. Traverser la D755 (⚠️ > **Prudence : circulation importante**) et la longer à droite sur 100 m, derrière la barrière de sécurité !

- 9** À la croix, prendre le 2^{ème} chemin à gauche.
> Séparation du GR® de Pays de Pouzauges (1^{er} chemin à gauche)

Poursuivre le sentier jusqu'à la Bretonnière. Tourner à gauche, puis immédiatement sur le premier chemin à droite. Couper la D79 et continuer par le sentier encaissé.



10 Avant les moulins de Lublinière, tourner à droite. À la Mosnière du Pas, prendre la route à gauche et bifurquer à droite avant le manoir. Suivre la route à gauche, puis le chemin à droite dans le hameau. À la Burnière, poursuivre par la route. Continuer tout droit à la Caducière sur 700 m. Emprunter le chemin à droite, traverser la passerelle sur le Petit Lay et bifurquer aussitôt à droite par le sentier.

11 Contourner le Bois Joly d'Ardelay par la droite et prendre le chemin à droite vers la carrière. Couper la route, poursuivre en face par le chemin, puis par la route. Au 1^{er} carrefour, tourner à droite, puis à gauche. Rester en lisière du bois sur 1 km.

12 À la Comaillère, tourner à gauche, puis au carrefour à droite. À la Chabossière, suivre le chemin en face. Franchir le Petit Lay, virer à gauche et monter au moulin Chaigneau. Continuer jusqu'à la route et gagner à droite Saint-Paul-en-Pareds.

De Saint-Paul-en-Pareds à Rochetrejoux

6 km 1 h 30

À Sain-Paul-en-Pared >

13 Suivre à droite la rue de l'Église, puis encore à droite la D23. À la croix, bifurquer à gauche par la rue de Beaulieu. Au croisement, descendre à droite vers la Bardonnerie. Retrouver le Petit Lay en obliquant par le chemin à gauche. Passer entre les bâtiments d'élevage. Après 500 m, prendre à gauche, puis immédiatement à droite.

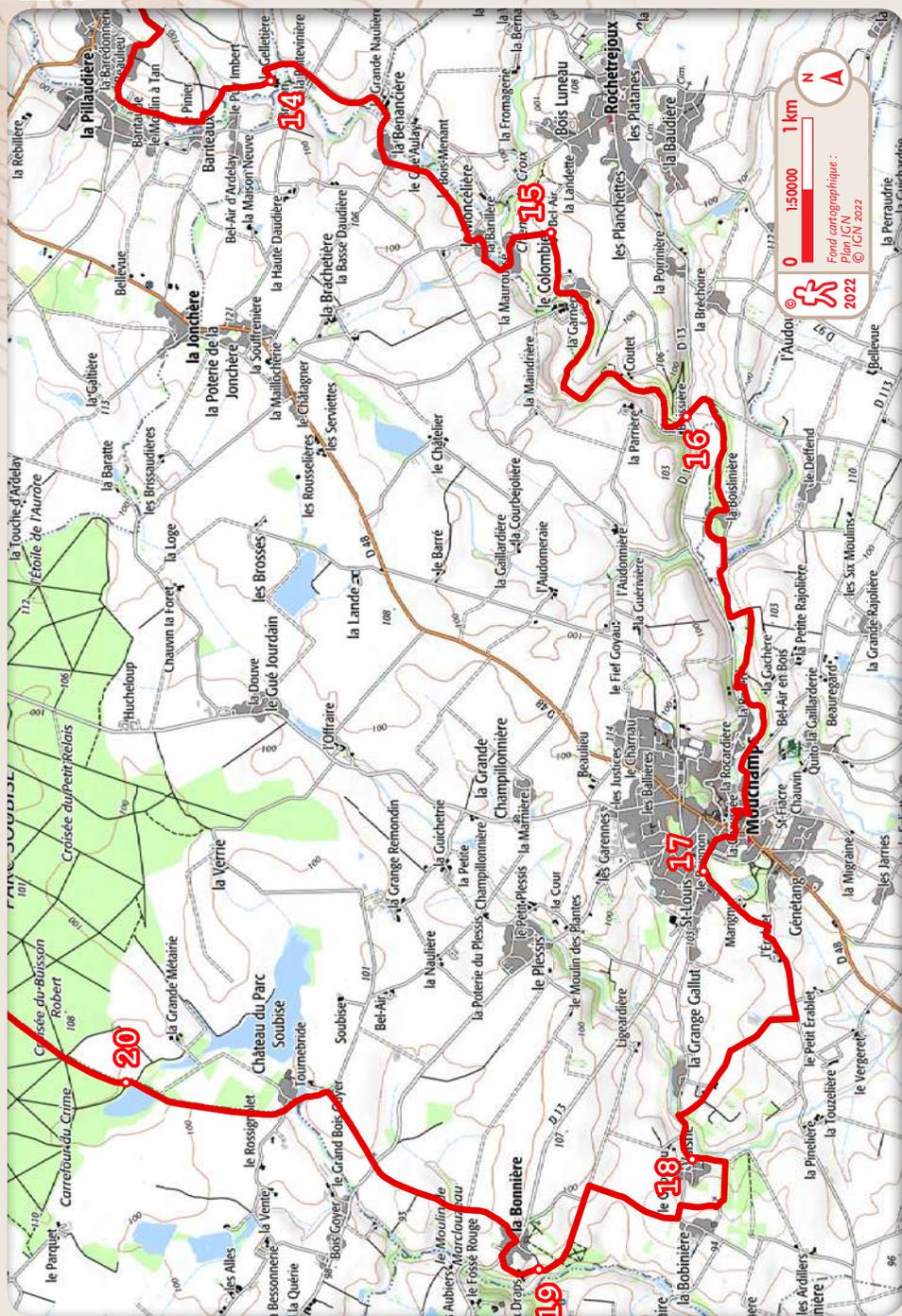
FAUNE ET FLORE

L'ÉCREVISSE À PIEDS BLANCS

La boucle des Collines, des Épesses à Vendrennes, traverse un paysage de bocage marqué par de nombreux ruisseaux où coulent des eaux vives et claires. C'est le paradis de l'écrevisse à pieds blancs. Crustacé des eaux douces, l'écrevisse se trouve fréquemment dans les eaux fraîches, peu profondes et bien oxygénées, à proximité d'habitats riches en abris. Plus exigeante que ses congénères, l'écrevisse à pieds blancs est sensible aux eaux troubles ou polluées et ne se plaît que dans les ruisseaux au lit naturel dans des zones boisées. L'écrevisse à pieds blancs est une espèce dite « sentinelle » : sa présence atteste d'une bonne qualité des milieux aquatiques et d'une biodiversité préservée. Elle est aujourd'hui menacée de disparition par la destruction de ses habitats et par l'invasion

d'autres espèces d'écrevisses venant d'outre Atlantique, plus grosses, plus agressives et parfois porteuses de maladies. Une réglementation sévère interdisant sa pêche et l'importation d'espèces exotiques, accompagne sa réapparition sur le bassin versant. Aujourd'hui, on la retrouve sur des cours d'eau alimentés par de nombreuses sources, où le bocage reste dense, l'agriculture extensive et les zones humides préservées.





14 À la sortie de la Gelletière, suivre la route à droite. Franchir le ruisseau et monter vers la Poitevineière. Gagner tout droit la Grande-Naulière. Après les maisons, s'engager sur le sentier à droite, passer le Petit Lay et monter à la Benancièrre. À la sortie du hameau, bifurquer à gauche pour rejoindre la Moncellièrre. Dans le village, descendre par la rue à gauche, puis longer l'étang. Après le pont, traverser les Fariniers au village de la Maurousse, puis monter au lieu dit Bel Air avant Rochetrejoux.

De Rochetrejoux à Mouchamps

7 km 1 h 45

À Rochetrejoux >

15 Prendre à droite jusqu'à la Garnerie, puis obliquer sur la première route à droite. Avant le pont sur le Petit Lay > par le pont, possibilité à 300 m de visiter la tombe de Clemenceau au Colombier], suivre la rivière par le chemin à gauche sur environ 1200 m. Contourner un pré avant l'ancien moulin de Coutet et poursuivre à nouveau le long du Petit Lay. À une petite croix, tourner à gauche et s'engager dans une ancienne carrière de grès.

16 Tourner à gauche sur la D13, puis immédiatement par le chemin à droite. Après le virage, obliquer à droite dans le bois. À la Boislinière, descendre à droite. Après le moulin de Boisneau, remonter en face par la route, puis à droite sur un chemin empierré. S'engager à droite à l'étang, le long du ruisseau, puis remonter le coteau. En haut à droite, traverser un chemin et prendre l'escalier en face. Longer à nouveau le Petit Lay sur 1 km. Gravier le coteau et prendre à droite au cimetière de Mouchamps. Après le moulin, tourner à gauche, puis à droite pour monter 100 m plus loin la rue de l'Église. En haut, traverser la place du centre et prendre la rue en face. Tourner à droite rue de l'Ouest, puis à gauche rue du Beignon sur 200 m.

De Mouchamps à Mesnard-la-Barotière (Lac de la Tricherie)

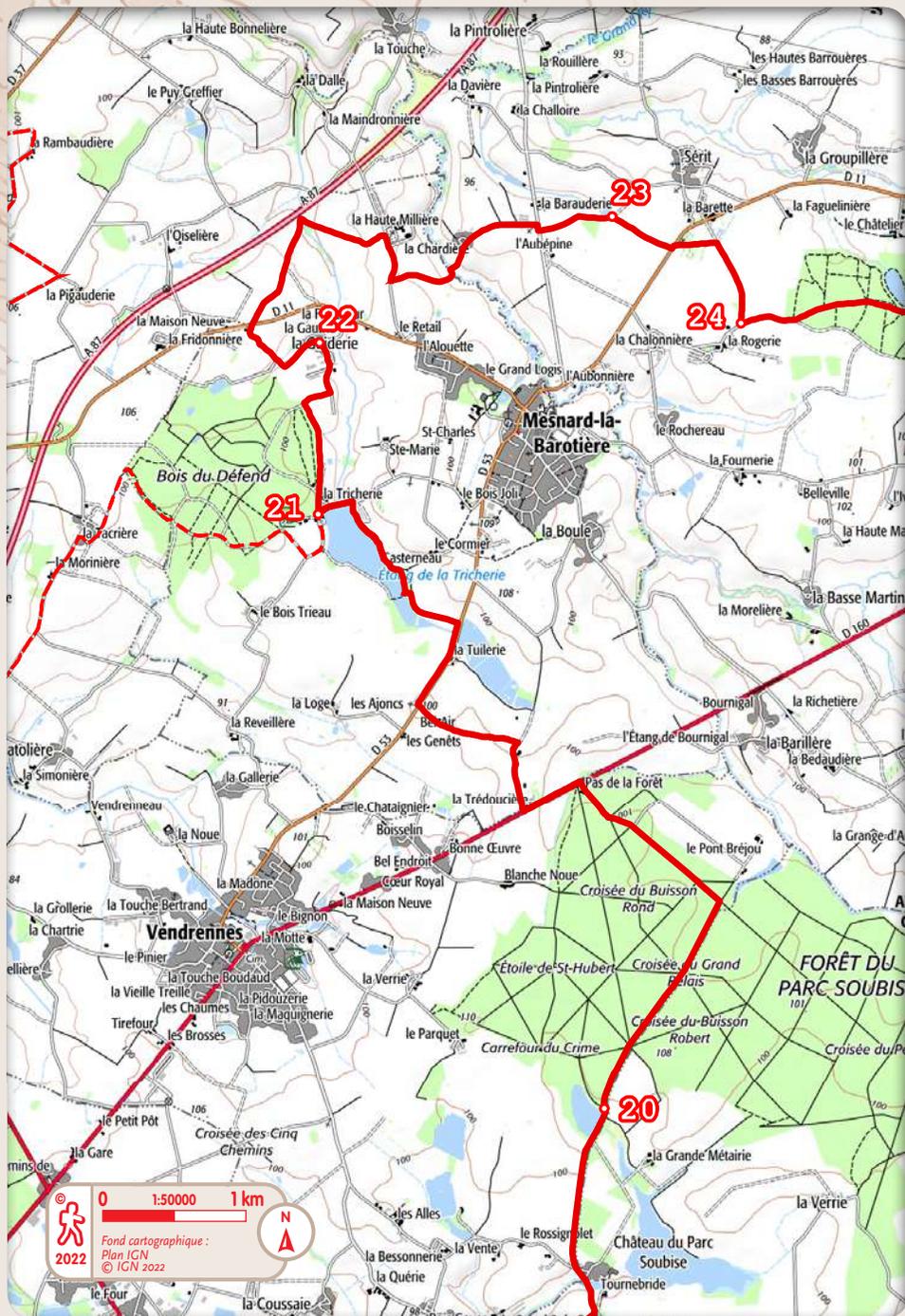
16 km 4 h

À Mouchamps >

17 Prendre à gauche la route de Marigny. À l'intersection, bifurquer à droite. Après 650 m, emprunter un chemin à droite. 800 m plus loin, dans un virage avec des maisons, continuer tout droit. Au bout, prendre la route à gauche.

18 À l'entrée du village de Vaine, tourner à gauche en lisière de bois sur 200 m, puis monter à droite la sente dans le bois. Virer à droite en sortie de bois > vue sur le château de la Bobinière]. Au bout, emprunter la route à gauche, puis le chemin à droite 100 m plus loin. À l'intersection, prendre à gauche, puis le chemin en face dans le 1^{er} virage. Continuer dans le bois sur 300 m.

19 À la fourche, obliquer à gauche pour traverser le hameau du Moulin aux Draps. Prendre la D13 à droite, puis la route à gauche au centre de la Bonnière. Après 1,8 km, longer à gauche le domaine du château du Parc Soubise. 100 m après l'étang, à l'angle du mur, prendre un chemin privé à droite sur plus d'1 km.



20 Après l'étang du Cellier, continuer tout droit dans le bois sur 1,6 km. Au croisement, virer à gauche. Au Pas de La Forêt, tourner à gauche sur la D160 sur 400 m puis la traverser (**⚠** > **Prudence : circulation importante**). Prendre la route à la Trédoucière, puis suivre le chemin à gauche après 500 m. Au carrefour, tourner à droite en utilisant le chemin à gauche de la D53. Après la passerelle, emprunter le chemin à gauche sur un chemin qui mène à l'étang de la Tricherie. Au bout de ce dernier, virer à gauche.

> **Jonction avec la boucle du Bocage du GR® de Pays Sèvre et Maine**

De Mesnard-la-Barotière (Tricherie) aux Herbiers (mont des Alouettes)

18 km

4 h 30

À Mesnard-la-Barotière > 🏠 🍷 🚶 🚲 🚗 🚊 🚉 🏠 🍷 🚶 🚲 🚗 🚊 🚉

21 Avant l'entrée du camping et des jeux, s'engager à droite sur le chemin en lisière de forêt. Laisser le bois à gauche pour rejoindre la route. Gagner à gauche l'exploitation à la Guiderie.

22 Dans le village, tourner à gauche. Quitter la route dans le 2ème virage pour emprunter le chemin herbeux. Traverser la D11 et continuer en face. Avant l'autoroute, passer le pont de bois à droite. À la Millière, prendre la route à droite sur 300 m, puis descendre le chemin herbeux à gauche. Franchir la passerelle et remonter vers la Chardière puis la D53. L'emprunter à droite et la quitter immédiatement à gauche.

23 À la fourche à l'étang, obliquer à droite jusqu'à la D11. Gagner le calvaire à gauche pour suivre le chemin entre les vignes. Au niveau de l'élevage, virer à droite.

ENVIRONNEMENT

LA RECONQUÊTE DES SITES DE BAINADE

La Sèvre Nantaise et ses affluents étaient autrefois des lieux de baignade improvisés. Certains espaces étaient aménagés avec des plates-formes et des cabines pour se changer. De véritables piscines ont même été installées dans le lit de la Sèvre, comme à Vertou, et des compétitions sportives organisées.

Quatre lieux de baignade étaient recensés sur le bassin versant au début des années 2000. Aujourd'hui, seul l'étang de la Tricherie, sur la Maine, est encore ouvert aux baigneurs. Une base de loisirs y propose de nombreuses activités nautiques.

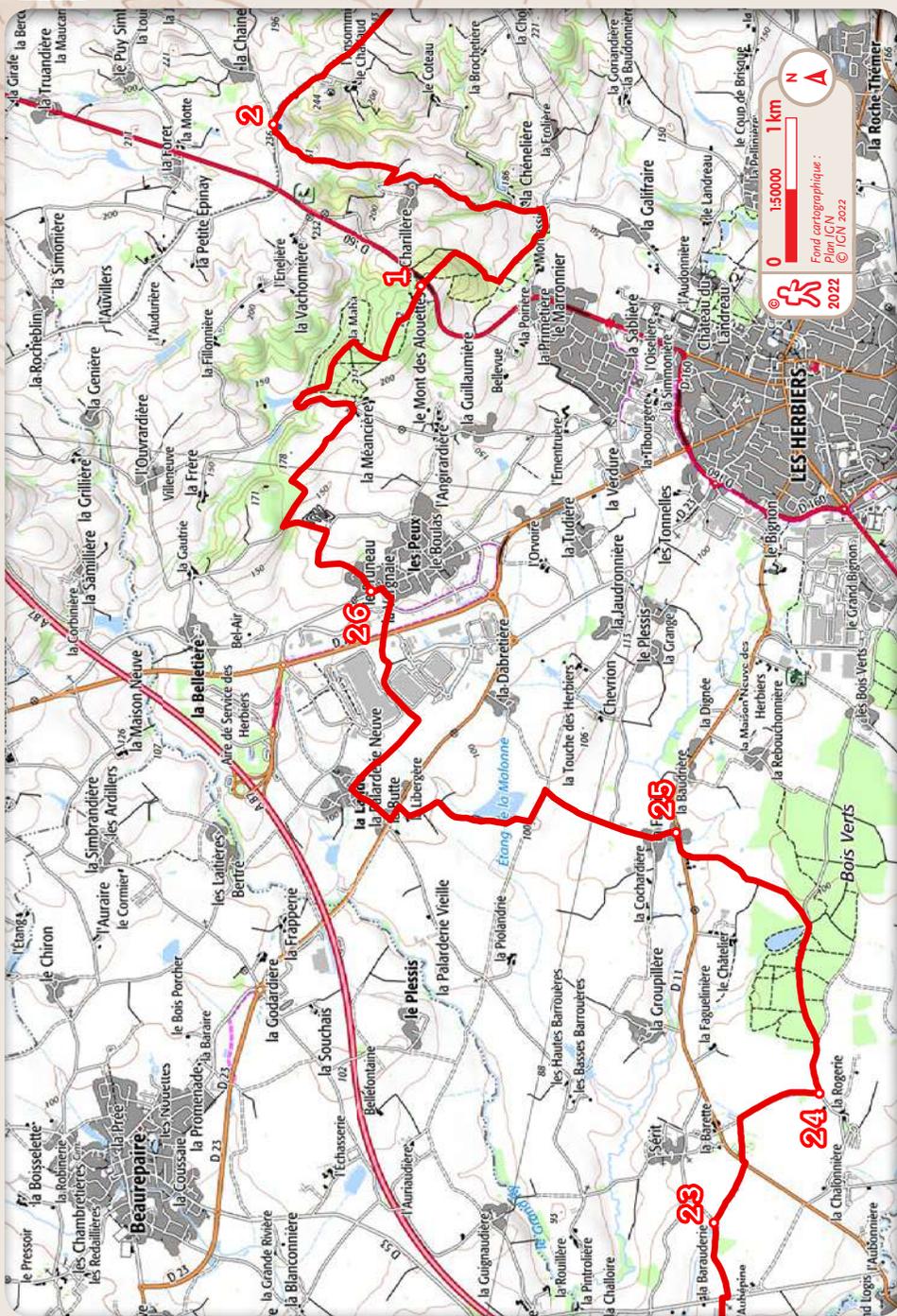
Les loisirs touristiques et culturels constituent un enjeu important. Les

activités nautiques sont un usage des cours d'eau en plein essor, qui nécessite une eau de qualité et en quantité suffisante dans des espaces préservés. L'un des objectifs du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est de restaurer la qualité de l'eau afin de permettre à nouveau l'ouverture de zones de baignade.



Piscine de Pierre-Percée, début XX^e, Vertou

© Mairie de Vertou



- 24** Tourner à gauche sur la route. À la barrière, entrer dans la forêt des Bois Verts. Au parking de l'étang, s'engager dans le chemin parallèle à la route. En débouchant sur un grand pré, suivre la clôture. Continuer après la haie par un chemin qui serpente entre les champs. Longer la D11 à droite sur 150 m.
- 25** Traverser la route pour prendre à gauche la rue du Pinier. Franchir le pont sur la Grande Maine et passer la Favrie. Au bout du chemin, tourner à gauche, puis à droite en direction de l'étang. Après les maisons de la Libergère, emprunter à gauche le cheminement le long de la D23. Traverser la route à la Palarderie et gagner en face la Lande. Au croisement dans le village, prendre à droite. Plus loin, bifurquer à gauche entre les clôtures d'entrepôts. Passer sous la D55, puis, dans la Vergnaie, prendre la route à gauche sur 50 m.
- 26** Emprunter à droite la rue du Petit Pruneau et quitter le village. Virer à gauche avant le circuit du moto-club, puis à droite sur le sentier qui contourne le bois. Après 400 m, tourner à droite jusqu'à la Méancièrre. Prendre le sentier à gauche en bordure de route. En fin de descente, gagner l'étang à droite pour monter dans le bois de la Maha > Espace Naturel Sensible du Département]. Traverser l'ancienne ferme et rejoindre les moulins du mont des Alouettes.

ECONOMIE

LES INDUSTRIES AUTOUR DE L'EAU

Les témoignages de l'exploitation de la rivière à des fins économiques sont nombreux et bien connus sur l'ensemble du bassin versant. Toutes époques confondues, on y recense environ 1350 anciens sites industriels et de service.

Aujourd'hui, cette activité économique liée à l'eau n'a pas complètement disparu et quelques 120 industries sont installées sur l'ensemble du bassin versant. Les deux plus gros pôles industriels sont situés à Cholet et aux Herbiers et rassemblent essentiellement des industries agricoles et alimentaires. Celles-ci ont besoin d'une eau en quantité et qualité suffisante pour développer leur production.

Les industries ont un impact sur la gestion des milieux aquatiques : prélèvement en eau potable, notamment pour la filière agro-alimentaire, prélèvements

directs dans le milieu naturel et rejets après traitement dans les rivières. Si les rejets industriels constituent une source potentielle de pollution en matières organiques et oxydables, les besoins en eau potable représentent une part minime des prélèvements puisque sur les 26 millions de m³ d'eau consommés chaque année sur le bassin versant, seuls 4 millions sont destinés aux industries.



Les zones d'activités dans le bassin versant



Les sources de la Sèvre à Neuvy-Bouin

© EPTB SN



Crue de la Sèvre Nantaise

© EPTB SN

ENVIRONNEMENT

LES TÊTES DE BASSIN

La Sèvre Nantaise et ses affluents sont alimentés tout le long de leur parcours par d'innombrables rus qui constituent le réseau hydrographique du bassin versant. Ils sont classés par rang en fonction de leur position dans le cheminement de la rivière. Les ruisseaux les plus proches des sources et les territoires adjacents sont rassemblés dans une masse d'eau cohérente nommée les têtes de bassins. Généralement de surface réduite (en moy. 1,3 km²), elles sont pourtant si nombreuses qu'elles couvrent plus de 75 % du territoire.

Les têtes de bassins contiennent en elles tout le potentiel de la rivière. À leur source, l'eau est fraîche, vive et limpide. Elle emporte avec elle des sédiments et constitue un habitat de choix pour de multiples espèces. Protégés par des berges végétalisées, les cours d'eau des têtes de bassin serpentent au travers des prairies humides et assurent le rôle de

réservoir de biodiversité. Les ruisseaux ont plusieurs fonctions essentielles : capital d'eau douce, soutien en période de faible débit, zone de production sédimentaire, régulation des crues... Les milieux humides alentours jouent un rôle de filtre et de régulateur du cycle de l'eau. Ils participent à l'amélioration et au renouvellement des eaux souterraines.

Malheureusement ce scénario idéal est soumis à de multiples pressions. L'impact est d'autant plus important sur les cours d'eau qu'ils sont placés en amont du bassin. Cela conditionne la qualité et la quantité des ressources en eau situées à l'aval. Cet enjeu crucial, associé à une forte sensibilité aux pressions environnementales extérieures, les rend extrêmement vulnérables.

Les études menées actuellement sur les têtes de bassin versant visent en premier lieu à mieux les connaître pour mettre en place des actions de préservation.

ENVIRONNEMENT

LE RISQUE D'INONDATION

La Sèvre Nantaise est une rivière torrentielle parfois soumise à de fortes augmentations de son débit qui peuvent se traduire par des crues plus ou moins soudaines. Les crues régulières (période de retour inférieure ou égale à 5 ans) impactent les terrains les plus vulnérables en bord de rivière tandis que les crues décennales (qui a une chance sur 10 de se produire chaque année) peuvent entraîner des dommages plus importants pour les riverains. Les zones les plus sensibles au risque inondation sont essentiellement situées en aval des rivières. Plus urbanisées et par conséquent plus peuplées, les risques pour les personnes et les dommages aux biens y sont plus importants.

En France Métropolitaine, la surveillance des crues est assurée par les Services de Prévision des Crues (SPC). Le bassin versant de la Sèvre Nantaise est inclus dans le territoire du SPC Maine-Loire aval basé à Nantes. La Sèvre Nantaise est surveillée sur le tronçon Cerizay-Nantes notamment grâce à quinze stations hydrométriques réparties sur le bassin versant. La diffusion des données en temps réel est réalisée sur le site Vigicrues.

En fonction de la pluviométrie, des

précipitations annoncées, des débits entrant, les tendances d'évolution des niveaux d'eau sont affichées. Ce système sert de base au déclenchement de la procédure d'alerte gérée par les préfetures. Les alertes sont transmises aux maires du bassin versant, lors du dépassement des seuils de vigilance. Les communes doivent alors prendre toutes les dispositions nécessaires pour la protection des biens et des personnes sur leur territoire.

En complément de ces dispositifs, l'EPTB a mis en place un outil collaboratif pour le suivi des niveaux des cours d'eau à l'échelle du bassin versant.

L'un des objectifs du SAGE est la réduction du risque inondation. Quatre principales orientations sont suivies : améliorer la connaissance sur les inondations et conscience du risque, prendre en compte le risque dans l'aménagement du territoire, prévoir et gérer les crues, agir pour prévenir les risques. Pour mener à bien ces objectifs, il est nécessaire de conserver la mémoire des inondations passées. Dans cette optique, des repères de crues signalant les plus hautes eaux connues ont été installés dans plus d'une cinquantaine de communes.

ENVIRONNEMENT, FAUNE ET FLORE

LA BIODIVERSITÉ PISCICOLE

La biodiversité est un autre marqueur essentiel de la qualité de l'eau et de son environnement. Elle se mesure par l'observation, le dénombrement des espèces et l'évaluation générale de leur qualité de vie. La faune piscicole, par exemple, est régulièrement inventoriée grâce aux techniques de pêche électrique qui facilitent le comptage précis des variétés tout au long de la rivière. Certaines espèces faunistiques sont des marqueurs, des sentinelles, dont la présence – ou l'absence – informe sur la qualité de l'eau. L'écrevisse à pieds blancs, la truite fario, le martin pêcheur, en font partie.



Martin-pêcheur

© EPTB SN

L'Indice Biologique Global Normalisé (IBGN)

La méthode d'Indice Biologique Global Normalisé étudie les peuplements des petits invertébrés qui colonisent la surface et les premiers centimètres des sédiments immergés : larves d'insectes, vers, mollusques, crustacés... Leur présence, fragile et sensible à toute modification de l'environnement, est un indicateur précis de la qualité biologique d'un cours d'eau. Les macro-invertébrés ont été répartis en neuf groupes indicateurs,

selon leur sensibilité aux pollutions et autres éléments perturbateurs du milieu. Leur répartition donne des indices sur les causes des altérations et permet d'obtenir une analyse plus fine de l'état biologique du cours d'eau

Les espèces piscicoles cibles

En plus des actions d'entretien et de restauration des milieux, des espaces sont aménagés pour accueillir certaines espèces. Ainsi le brochet, qui se plaît dans des eaux peu profondes et calmes, voire stagnantes, ou encore la vandoise et le chabot. Ces espèces cibles sont exigeantes quant aux sites choisis pour leur reproduction et la qualité de l'eau y est toujours un critère fondamental. Des frayères spécifiques peuvent être aménagées selon les espèces. Sur le bassin versant, six affluents sont classés en réservoirs biologiques : le Blanc, le Bardeau, le Gué Viaud, la Fontaine de Montbail, Le Sevreau, la Tréquinrière. Le SAGE fixe comme objectif d'atteindre l'abondance attendue pour la vandoise dans les grands cours d'eau et le chabot dans les petits.



Frayère à brochets

© A.B./EPTB SN

Hébergements

Herbiers (85500)

Hôtel Aloé : 02 51 66 80 30, info@hotel-aloe.com, www.hotel-aloe.com.

Citotel Le Relais : 02 51 91 01 64, contact@hotellerelais.com, www.hotellerelais.com.

Camping, chambres d'hôtes, gîtes, ferme bio : 02 51 67 33 89 ou 06 21 11 15 70, alainchiron85@gmail.com, www.lacholietiere.fr.

Chambres d'hôtes La Barette : 02 51 67 38 11 ou 06 82 45 92 82, josephfonteneau@orange.fr, jorganisemesvacances.vendeevallee.fr.

Chambres d'hôtes Chevrion : 02 51 67 19 75 ou 06 79 73 09 38, chevrion@gmail.com, http://chevrion.free.fr.

Chambres d'hôtes : 02 51 67 19 75 ou 06 79 73 09 38, chevrion@gmail.com, http://chevrion.free.fr.

Chambres d'hôtes : 02 51 67 77 84 ou 06 78 15 54 62, maurice.lajennette@gmail.com, www.les4chenes.fr.

Epeses (85590)

Gîte de L'Aujardière

Saint-Michel-Mont-Mercure (85700)

Chambres d'hôtes La Framboisine : 02 51 57 27 03, contact@laframboisine85.com, 06 03 42 28 80, www.laframboisine85.com.

Chambres d'hôtes L'Ardoisine : 06 10 41 61 14, brosetphilippe@neuf.fr.

Saint-Paul-en-Pareds (85500)

Auberge des Farfadets : 02 51 92 00 41, auberge-des-farfadets.fr.

La liste des hébergements ci-dessus fait l'objet d'une mise à jour annuelle. Toutefois, il est possible que certaines informations aient évolué. Il est vivement conseillé de contacter les établissements par avance.

Mouchamps (85640)

Gîte d'étape : 02 51 66 23 55 ou 06 15 61 05 17, abelavril@orange.fr.

Chambres d'hôtes : 02 51 63 97 21 ou 06 71 00 43 42, chrishelene85@wanadoo.fr.

Chambres d'hôtes : 06 85 80 18 01, philippe.jobard@orange.fr, www.beauregard85.fr.

Camping Le Hameau du Petit Lay*** : 02 51 66 28 02, camping@mouchamps.com, www.lehameaudupetitlay.com.

Chambres d'hôtes : 02 51 67 32 41 ou 06 81 10 02 16, famillebellesoeur@orange.fr.

Gîtes Domaine de la Bobinière : 02 51 57 63 17 ou 06 81 88 35 12, carherine.lasnel@yahoo.fr, www.domaine-bobiniere.fr.

Mesnard-la-Barotière (85500)

Chambres d'hôtes Le Bois Joli : 02 51 66 07 21 ou 06 81 88 65 62, c.h.leboisjoli@outlook.fr, jorganisemesvacances.vendeevallee.fr.

Camping La Tricherie : 02 51 66 04 31, contact@campinglatricherie.com, www.campinglatricherie.com.

Chambres d'hôtes Château de Mesnard : 02 51 66 14 16 ou 06 89 20 63 57, chateaudemesnard@club-internet.fr, www.chateau-de-mesnard.fr.

Gîte d'étape La Maison d'Olivier : 06 12 93 31 95, olivier.baguenard@orange.fr, www.maison-olivier.com.

CRÉDITS PHOTOS / Toute reproduction ou publication interdite

- ©S.N. : EPTB Sèvre nantaise
- ©E.L. : Etienne Lizambard, pour l'EPTB Sèvre Nantaise
- ©S.R. : Sébastien Renou, pour l'EPTB Sèvre Nantaise
- ©P.T. : Patrick Trecul
- ©V.E. : A. Lamoureux / Vendée Expansion - droits réservés - www.vendee-tourisme.com
- ©V.V. : Gaël Roger - Horizon Vertical, pour Vendée Vallée, Syndicat du Pays du Bocage vendéen
- ©B.B. : Office de tourisme du Bocage Bressuirais

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE BASSIN VERSANT DE LA SÈVRE NANTAISE



**BASSIN
VERSANT
DE LA
SÈVRE NANTAISE** www.sevre-nantaise.com
ÉTABLISSEMENT PUBLIC eptb@sevre-nantaise.com

LES 100 SECRETS DE LA SÈVRE NANTAISE

L'Établissement Public de Bassin versant est chargé de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire de la Sèvre Nantaise et de ses affluents.

Au fil des sentiers, le long des 440 km que parcourt le GR® de Pays, la Sèvre Nantaise et la Maine offrent un patrimoine riche et diversifié : moulins, villages de tisserands, villages viticoles et sites naturels remarquables... Suivez cette Rando-Fiche et entrez dans l'intimité de ce territoire. Vous y découvrirez la place centrale qu'y occupe l'eau.



Région
PAYS DE LA LOIRE



REJOIGNEZ LA FFRANDONNÉE...



et contribuez au développement
des sentiers de randonnée

<http://vendee.ffrandonnee.fr>



GR
@ccess

Facilitez-vous la rando !

Organisez votre randonnée itinérante en ligne
avec GR @ccess à partir de 10€ sur www.MonGR.fr

Les tarifs varient en fonction de votre statut, adhérent / non adhérent, et du délai de l'abonnement, mensuel ou annuel

Pendant votre balade, pensez aux éco-gestes !

Ramassez vos déchets, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins...
et signalez les anomalies sur Suricate (<http://sentinelles.sportsdenature.fr>)

